

**THEMATIC COMPILATION OF RELEVANT INFORMATION SUBMITTED  
BY MADAGASCAR**

**ARTICLE 9, PARAGRAPH 2 UNCAC**

**MANAGEMENT OF PUBLIC FINANCES**

**MADAGASCAR (THIRTEENTH MEETING)**

✓ **Gestion des finances publiques :**

En termes d'adoption de mesures de promotion de la transparence et de la responsabilité dans la gestion des finances publiques, la Direction Générale des Finances et des Affaires Générales du Ministère des Finances et du Budget poursuit l'organisation des Conférences Budgétaires Régionales (CBR) pour permettre aux acteurs (autorités locales, Secteur Privé, OSC et parlementaires) de formuler des propositions afférentes au budget de l'Etat 2023. En ce sens, 23 ateliers régionaux se tiendront probablement du 22 mars au 01 avril 2022, durant lesquels les acteurs locaux seront informés sur la disponibilité et la manipulation du « portail en ligne de collecte des propositions » incluant également, dans les prochains mois, un volet réservé aux compte-rendus systématiques sur l'exécution budgétaire à effectuer obligatoirement par les services techniques déconcentrés (STD).

Au titre de la prévention de la corruption dans la gestion et l'octroi des bourses d'étudiants universitaires, -un des domaines constamment décriés en matière de détournement - le Ministère du Développement Numérique, de la Transformation Digitale, des Postes et des Télécommunications (MDNTDPT) lance la plateforme EDUTIC. Cet outil permettra, entre autres, le regroupement dans un seul logiciel, tous les acteurs œuvrant dans la gestion des bourses dont la Présidence, le Ministère en charge de l'enseignement supérieur, les universités, la Paositra Malagasy et le Ministère des Finances et du Budget. L'objectif vise la réduction des risques de corruption tout au long des procédures d'octroi des bourses.

Le paiement des bourses par carte bancaire fait partie de la concrétisation de cette initiative lancée par l'Etat en termes de digitalisation des procédures de gestion des finances publiques.

En ce qui concerne la promotion de la lutte contre la corruption au niveau des douanes, la Direction Générale des Douanes se lance depuis le 22 mars 2022 dans l'utilisation du « National Customs Enforcement Network (NCEN), qui est un outil informatique de lutte contre la corruption et la fraude créé par l'Organisation Mondiale des Douanes. Cette initiative aidera à la prise de décisions pour promouvoir la bonne gouvernance au niveau des douanes et facilitera les échanges d'informations.

Dans ses efforts d'accompagnement des ministères et institutions dans le cadre de la mise en place de leur politique interne de lutte contre la corruption respective (, le BIANCO préconise d'adopter des mesures destinées à promouvoir la digitalisation de leurs procédures de gestion des finances publiques. Les différents directions et services de lutte contre la corruption mis en place au niveau de quasiment tous les ministères (Finances et économie, Défense nationale, Education nationale, Postes et Télécommunications, Travaux publics ...) sont actuellement sensibilisés à ce sujet, et acceptent d'inclure les dimensions inhérentes à la digitalisation dans leurs documents de politique interne de lutte anti-corruption.

**Estimez-vous qu'une assistance technique est nécessaire pour vous permettre de mettre pleinement en œuvre cette disposition ? Dans l'affirmative, de quelles formes spécifiques d'assistance technique auriez-vous besoin ?**

Etant donné que l'utilisation des TIC, et notamment la digitalisation des procédures, est un processus incontournable pour asseoir la transparence, l'assistance dont a besoin Madagascar prend la forme de :

- Assistance méthodologique dans le cadre de la conception et de l'adoption des textes régissant le basculement au processus digital ;
- Appui opérationnel dans le cadre de la promotion de l'usage des outils numériques au niveau de tous les secteurs d'activités à risques ;
- Soutien logistique et renforcement des capacités des agents dédiés à la mise en œuvre de l'informatisation et de la dématérialisation des procédures de fonctionnement ;

**Veillez décrire les mesures à prendre pour assurer ou améliorer la mise en œuvre de cet article et les défis spécifiques auxquels vous pourriez être confronté à cet égard :**

Il est préconisé d'adopter et de mettre en œuvre effectivement la politique « internet pour tous » qui facilitera l'accès aux TIC par les citoyens. Ceci constitue un grand défi à relever pour Madagascar où le taux d'utilisation des TIC reste encore très faible.

Un autre défi concerne la mobilisation des Institutions et Ministères à mettre à jour leur site web et toutes les plateformes digitales qu'ils gèrent. Cela va de pair avec la promotion, auprès des dirigeants des Institutions et Ministères, de la culture de transparence et de redevabilité qui constitue une condition préalable pour l'effectivité de l'usage des TIC dans le cadre de la gestion transparente des affaires publiques.